Hernicourt

Troisvaux

Brias

Ostreville

Gauchin-Verloingt

Ramecourt

Herlin-le-Sec

INT1 : protection du cimetière

INT1 : protection du cimetière - rayon de 100m

JS1 : protection des équipements sportifs

EL7 : alignement des voies publiques

AC1 : Monument historique

AC1 : protection des momunments historiques classés ou inscrits

PT1 : protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques

Zone de protection

PT2 : protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstables

PT3 : ouvrages du réseau de télécommunication

I4 : Lignes électriques

I4 : Lignes électrique : générateur

T1 : Voies ferrées

AS1 : Protection des captages

AS1 : Périmètre de protection des captages

immédiat

rapproché

éloigné

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE - SAINT-POL-SUR-TERNOISE

N

0 250 500 m